



## Durée de garantie d'un moteur

Par **Dumca**, le **18/10/2015** à **18:17**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un Tiguan de Volkswagen . Il y a 2ans le moteur est tombé en panne . Je me rends alors chez mon garagiste qui me dit que l'on doit changer le moteur .

Il commande donc un nouveau moteur chez Volkswagen et le place sur mon véhicule .

Aujourd'hui nouvelle panne et le verdict est sans appel , le moteur est encore une fois a changer .

Je souhaitais savoir a partir de quelle date partait la garantie ?est ce au moment ou le garagiste a acheté le moteur ou à partir du moment ou le garagiste m'a livré la voiture et donc au moment ou j'ai payé le moteur a ce dernier ?

Merci beaucoup pour votre réponse

Mme reibaldi